

LES FRATRIES RÉUNISSANT DES ENFANTS DE PARENTS DIFFÉRENTS : UNE FRÉQUENCE STABLE

Autrefois, la mortalité précoce, source de fréquents veuvages et remariages, engendrait des descendances issues de plusieurs unions. Le recul de la mortalité a-t-il été remplacé dans ses effets par l'essor des séparations volontaires ?

Xavier THIERRY*

LES FRATRIES HÉTÉROGÈNES : PRÈS D'UN CAS SUR CINQ

L'enquête ERFI 2 permet d'établir la diversité des fratries (cf. définition). Parmi les répondant·es ayant déclaré plusieurs enfants eus avant 45 ans, la situation dominante est celle d'avoir uniquement des enfants à soi, avec le ou la même conjoint·e (82 %, Tab. 1). Viennent ensuite (10 %) des parents ayant eu uniquement des enfants à soi, mais avec plusieurs conjoint·es. Enfin, 7 % ont eu au moins un bel-enfant, dont moins de 1 % ont eu plusieurs beaux-enfants mais aucun enfant à soi (voir fiche 13).

Les femmes ont déclaré un peu plus souvent des fratries hétérogènes (19 %, contre 16 % des hommes, Tab. 2), soit un écart de sens contraire à l'attendu étant donné que les femmes séparées avec enfant se remettent moins en couple que les pères seuls, réduisant la probabilité d'un nouvel enfant avec le partenaire (Costemalle, 2015). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes séparés ayant moins souvent la garde de leurs enfants, ils peuvent oublier d'en déclarer certains.

La part des fratries hétérogènes progresse peu au fil des générations. Cette fréquence varie selon l'origine sociale et géographique, les personnes peu diplômées étant davantage concernées (20 % des titulaires au plus d'un BEP/CAP ou du Bac contre 11 % des titulaires d'un Bac+5), ainsi que celles nées à l'étranger (22 % contre 17 % des natives).

Plus les fratries sont hétérogènes, plus le nombre d'enfants est élevé : 3,2 enfants en moyenne en l'absence de bel-enfant et 4 enfants dans les fratries composées à la fois d'enfants à soi et de beaux-enfants, contre 2,5 pour les fratries homogènes (Tab. 1).

DES LIENS PLUS FRAGILES ENTRE ENFANTS DE PARENTS DIFFÉRENTS ?

Dans l'enquête, une question interroge sur le niveau de satisfaction des relations avec les enfants, la réponse étant fournie sur une échelle de 0 à 10 pour chaque enfant déclaré. **Le niveau de satisfaction relationnelle est au plus haut dans les fratries homogènes et il décroît légèrement dans les fratries hétérogènes** : en moyenne de 9,0 versus 8,5 pour les fratries avec uniquement des enfants à soi issus de plusieurs unions et 8,0 dans les fratries avec bel-enfant (Tab. 1). Dans les fratries homogènes, l'écart d'âge entre l'aîné·e et le ou la cadet·te (intervalle inter-général) est le plus souvent de 3 ou 4 ans (Fig. 1). La distribution est logiquement plus étale dans les fratries hétérogènes. Plus cet écart est important, moins ces enfants ont de chances de s'être fréquentés durablement.

DÉFINITION

Fratrie (synonyme : adelphie) : groupe de personnes figurant dans la liste complète des enfants déclarés par l'enqueté·e (qu'elles aient ou non des parents en commun). Une fratrie est hétérogène lorsqu'au moins l'un·e de ses membres n'a pas le même père ou la même mère que les autres. Un enfant « à soi » est de filiation biologique ou adoptive, un bel-enfant est celui de son ou sa conjoint·e.

RÉFÉRENCES

- Déchaux J.-H. 2024. [Les sciences sociales et l'adelphie : bilan et défis](#). *Dialogue*, 4(246), 13-28.
- Costemalle V. 2015. [Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les générations et les milieux sociaux](#). In Insee, *Couples et familles* (p. 63-76), Insee Références.

* Institut national d'études démographiques.

Tab. 1 : Liens de parenté au sein des fratries et satisfaction dans la relation avec ses enfants

	Répartition (en %)	Nombre total moyen d'enfants (par personne)	Niveau de satisfaction (score de 0 à 10)
Uniquement des enfants à soi issus d'une même union	82,3	2,5	9,0
Uniquement des enfants à soi issus d'unions différentes	10,2	3,2	8,5
Au moins un enfant à soi et un bel-enfant	6,8	4,0	8,0
Uniquement des beaux-enfants	0,6	2,6	6,7
Total	100	2,7	8,8

Lecture : 82 % des répondant·es ayant déclaré plusieurs enfants les ont tou·tes eus avec le ou la même conjoint·e (en moyenne 2,5 enfants). Sur une échelle de 0 à 10, ils et elles ont en moyenne déclaré être satisfait·es à hauteur de 9 dans les relations qu'ils ou elles ont avec eux.

Note : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

Champ : Femmes et hommes vivant en France métropolitaine né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 2 : Part des fratries hétérogènes selon le sexe, la génération, le diplôme le pays de naissance

	Répartition (en %)
Femme	19
Homme	16
Né·e entre 1944 et 1954	15
Né·e entre 1955 et 1964	18
Né·e entre 1965 et 1974	19
Né·e entre 1975 et 1978	18
Sans diplôme, niveau collège	17
CAP/BEP	20
Bac (ou équivalent)	20
Bac+2, 3 ou 4	16
Bac+5 ou plus	11
Né·e en France	17
Né·e à l'étranger	22
Total	18

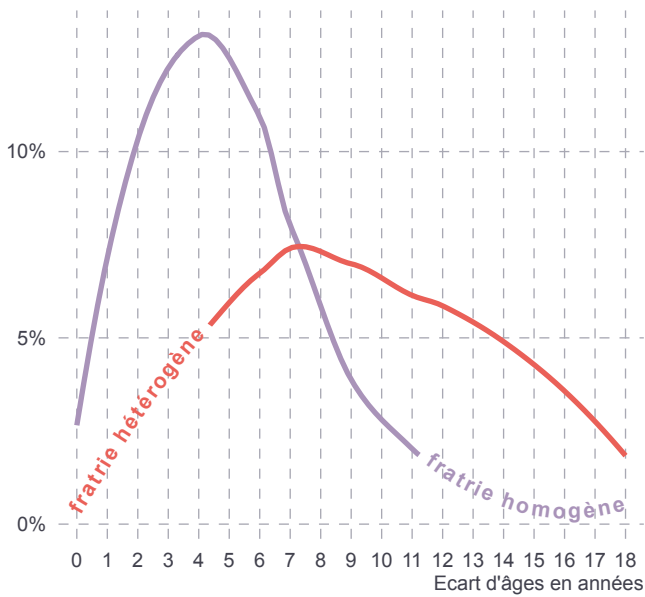
Lecture : 19 % des femmes ont déclaré des enfants issus de plusieurs unions et/ou des beaux-enfants.

Note : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

Champ : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 1 : Écart d'âge entre l'enfant ainé·e et cadet·te selon le type de fratrie



Lecture : 13 % des cadet·tes des fratries d'enfants tous issus des mêmes parents sont nés quatre ans après l'ainé·e de la fratrie (respectivement 5 % dans les fratries dont le/la cadet·te n'a pas les mêmes parents que l'ainé·e).

Note : Seuls sont comptés les enfants eus avant 45 ans, qu'ils soient des enfants biologiques, des enfants adoptifs ou des beaux-enfants, et qu'ils aient vécu ou non avec le ou la répondant·e.

Champ : Femmes et hommes vivant en France hexagonale né·es entre 1944 et 1978, ayant eu plusieurs enfants lors de l'union actuelle ou d'une union passée (n=4 218).

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).